



**Déclaration de l'UNSA-Education lors du
CDEN du 10 octobre 2016.**

Monsieur le préfet,

Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur départemental des services de l'éducation nationale,

Madame la vice-présidente du Conseil Départemental,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

A l'heure où le collectif « Vigi-gender » inonde certaines écoles d'un fascicule de propagande politique sur la prétendue « théorie des genres », le pape vient de se fendre d'un communiqué très médiatisé, où il fait part de son inquiétude face à la présence de cette dernière dans les manuels scolaires français.

S'il est indispensable de rappeler la confusion savamment orchestrée entre cette soi-disant « théorie des genres » et la nécessaire éducation à l'égalité des sexes et à la prévention de toutes les discriminations, dont l'une des premières est le sexisme, l'UNSA-Education tient à rappeler fermement ici que le principe de laïcité interdit, au-delà de toute dénégation ou justification, que le point de vue personnel d'un dignitaire religieux puisse impacter la sérénité du fonctionnement de l'école laïque et républicaine française.

Victor Hugo le disait déjà : « L'état chez lui, l'église chez elle ! ».

On a vu récemment se déchaîner, sous prétexte de laïcité, les foudres de ceux qui voudraient légiférer sur la façon de se vêtir sur les plages. Les mêmes ont été moins prompts à applaudir lorsque les femmes polonaises défilent en nombre contre les excès de ceux qui, au nom de principes religieux, voudraient restreindre encore davantage un droit à l'IVG déjà réduit à peu.

Il n'y a pas pour l'UNSA-Education de laïcité à deux vitesses : nous lutterons contre toute atteinte à la laïcité, mais aussi contre toutes les tentatives politiques d'instrumentalisation de celle-ci.

Promouvoir les valeurs de la République, en terme de fraternité, c'est aussi se soucier du droit à l'éducation pour tous les enfants présents sur notre territoire, y compris les enfants de réfugiés : nous demandons aux services de l'Etat, aux élus des territoires, d'être vigilants afin que ce droit soit respecté, avec son corollaire, la préservation de la dignité des personnes fragiles.

Promouvoir les valeurs de la République, en terme de liberté, c'est rendre conciliables l'exigence de sécurité face aux attentats et le principe de démocratie, celui-là même qui

est haï et attaqué par les terroristes. C'est garder la bienveillance de l'accueil des parents, partenaires d'une co-éducation indispensable à la réussite des élèves, surtout les plus défavorisés, confrontés à un « conflit de loyauté » dont nous ne sommes pas toujours conscients. Là encore, ce sont les élu(e)s, les services de l'État et les professionnels de l'éducation qui doivent œuvrer ensemble.

Promouvoir les valeurs de la République, en terme d'égalité, c'est faire en sorte que l'école inclusive puisse se développer dans de bonnes conditions, sans incohérence entre les décisions prises lors des CDAPH et les capacités d'accueil institutionnelles. De nouveau, c'est aux services de l'État, à l'ARS et aux collectivités territoriales d'y œuvrer efficacement dans l'intérêt de tous.

Nous avons appris qu'un projet de « Convention Ruralité » allait être mis en place dans notre département : c'est dans le même esprit qu'il doit être abordé ! L'UNSA-Education n'est pas hostile à un tel protocole, dès lors qu'il est mis en place avec transparence et avec la même conscience de l'intérêt commun, qui se doit d'être supérieur aux conflits particuliers.

Là aussi, il est indispensable que le service public d'éducation soit assumé collectivement et de façon responsable par tous ceux à qui il incombe d'en piloter l'un des aspects. Un engagement triennal de carte scolaire n'a de sens que s'il obéit à un diagnostic établi en commun par tous les partenaires impliqués (leurs représentants sont peu ou prou autour de cette table) et si l'engagement afférent est susceptible d'être respecté, après un travail d'explication et de concertation effectué au sein des territoires concernés.

En ce qui concerne la mise en place de la réforme des collèges, tout semble bien se passer là où la réforme est préparée depuis l'an dernier par les équipes, en concertation, et moins bien là où la réticence de certains, le manque d'implication des corps d'inspection ou des chefs d'établissement, ont retardé la construction d'un projet.

Des problèmes se posent pourtant et doivent être résolus, (emplois du temps, postes partagés, BMP suivant les disciplines).

Pour l'UNSA-Education, de nombreux ajustements doivent être effectués d'ici la rentrée prochaine [matières scientifiques, accompagnement des remplaçants et des nouveaux arrivants, reconnaissance de la participation des professeurs documentalistes, formation et information sur le nouveau DNB et le Livret scolaire numérique].

La rentrée 2016 ne sera sans doute pas la pire à laquelle les personnels enseignants ont, ou auront, été confrontés.

Comme nous l'avons dit dans nos déclarations de l'année scolaire précédente, la DGH et sa déclinaison départementale permettent aux établissements un taux d'encadrement satisfaisant, même si ici et là, subsistent quelques problèmes, notamment à Sisteron en classe de troisième, ou à Ste Tulle en classe de sixième.

L'accompagnement positif du Conseil départemental, qui accroît sa dotation globale de 4,19 % alors que la hausse des effectifs est d'à peu près 1 %, mérite d'être souligné, dans un contexte financier difficile.

Il conviendra de tenir le cap en cette année électorale, où démagogie et régression semblent être pour certains le seul curseur fiable face à un réel problème éducatif : en effet, nous rappellerons en conclusion que nous sommes hélas le dernier pays de l'OCDE

à travers l'enquête PISA en ce qui concerne l'aggravation des difficultés liées à l'origine sociale, et ce pour 20% de nos élèves !

Les représentants de l'UNSA-Education,
Jérôme TRAN VAN-MONNIER et William BRUN.